

## ASSOCIATION QUARTIER CHARLET

54, rue Charlet  
18000 Bourges  
☎ : 02 48 65 70 20



## Éditorial

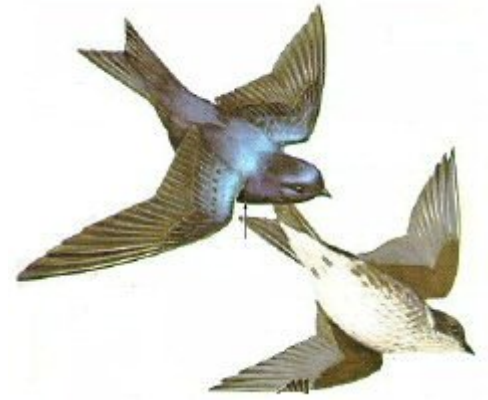
Le printemps de Bourges a à peine fini de souffler les bougies de son trentième anniversaire que le soleil est enfin là ; en tout cas au moment où j'écris ces lignes.

Ce n'est pas que je sois particulièrement attiré par le soleil, mes origines berrichonnes me prédisposant à une certaine tolérance à l'humidité -toute relative- de notre chère région. Mais tout de même, le "Printemps" de Bourges dans la froidure, ça commence à

lasser. D'aucuns me diront : "il aurait pu pleuvoir", les plus chagrins se remémorant sans doute une précédente édition sous la neige...

Mais foin de ces considérations climatiques, accueillons ce beau temps comme il se doit et profitons-en !

Si certains d'entre vous ont oui quelques fausses notes durant les concerts, qu'ils se rassurent, ce n'étaient pas nos chers volatiles, trop occupés à barboter dans une Yévette



qui petit à petit retrouve un semblant de verdure. Les toboggans de bâche plastique sont toujours là et n'ont pas semblé contrecarrer leurs amours, c'est plutôt une bonne nouvelle. Les chèvrefeuille, iris, lierre et autres plantes couvrantes ont commencé leur patient travail de conquête ; nous devrions bientôt profiter d'un environnement hésitant entre le vert académicien, le vert écologiste, et peut être qui sait, le vert pomme... En tout cas, nous aurons le privilège de pouvoir nous mettre au vert à deux pas du centre ville.

Ces envolées chromatiques ne sont que mots d'esprit pour enchaîner sur un autre d'une banalité affligeante, je le reconnais, mais il faut le faire alors je me lance : on dit qu'une hirondelle ne fait pas le printemps ; je souhaite de tout cœur que celle-ci en soit l'annonciatrice, même si elle s'affiche dans une livrée jaune canari !

Philippe Creugny  
Président




---

### ADHÉSION A L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHARLET POUR L'ANNÉE CIVILE 2006

A renvoyer au siège de l'association : 54, Rue Charlet ~ 18000 BOURGES

Mme Mlle M. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

désire adhérer pour l'année 2006 (10 € par famille - chèque à l'ordre de l'Association du quartier Charlet)

## Compte rendu de l'après-midi dansant du 12 mars dernier

Malgré un soleil plus que printanier qui baignait notre quartier ce jour-là, vous avez été une bonne cinquantaine à venir honorer la proposition que nous avons faite de nous réunir pour cet après-midi dansant.

Si l'on regarde par le petit bout de la lorgnette, c'est-à-dire côté rentrées financières, c'est peu.

Par contre, si l'on considère que cette activité est pour nous une activité nouvelle, que nous sommes un peu partis à l'aventure sans trop savoir si notre initiative serait couronnée ou non de succès, on peut dire que c'est une réussite, et ceci pour plusieurs raisons :

- nous avons pu voir des participants dont les âges devaient se situer entre seize et quatre-vingts ans environ.
- des habitants du quartier que nous voyons peu ont participé à cet après-midi.
- l'animateur nous a proposé un échantillonnage de musiques variées.

C'est donc pour toutes ces raisons que nous risquons de renouveler l'expérience l'année prochaine, en tenant compte de vos remarques et conseils, si vous souhaitez nous en faire part.



## Travaux du quartier



On les prévoyait pour mars, les travaux d'aménagement de la place Malus se font toujours attendre. Mais un panneau de signalisation vient de faire son apparition au bas du boulevard du Maréchal Foch nous annonçant une circulation difficile. Autrement dit, les ennuis (de circulation routière) vont commencer incessamment sous peu, comme on dit chez les esprits chagrins !

A l'heure où nous imprimons cette Hironnelle il nous est difficile d'être plus précis sur les programmes des travaux à venir. Nous regrettons bien évidemment l'immobilisme constaté à propos de la fin de l'aménagement de la rue Charlet mais, vendredi 5 mai auront eu lieu les rencontres pour Bourges dans notre quartier et vous aurez pu vous tenir plus informés.

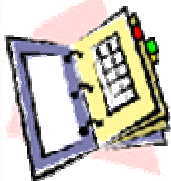




En attendant, affûtez vos semelles de chaussures, vérifiez la tension de vos lacets et munissez-vous d'une paire de chaussettes anti transpirantes, la marche à pied a de beaux jours devant elle dans le quartier!



### Avis de naissance

La famille Coin-coin, résidant quelque part entre l'Yévette, le Faux-Pallouet et la Voiselle, est heureuse de vous faire part de la naissance de sa nouvelle progéniture.

La mère et sa flottille se portent bien, le papa est également heureux, mais est parti vaquer à ses occupations quotidiennes.

	<b>Manifestations à venir et à noter sur vos agendas</b>	
<b>14 mai 2006</b>	<p>Randonnée pédestre sur le secteur de Méry es Bois</p> <p>Rendez-vous à 8 heures 45 sur le parking de L.I.D.L. avec votre panier pique-nique (nous partirons sur le lieu de la balade en co-voiturage). Deux circuits seront proposés (environ 8 et 16 km) et nous nous retrouverons à midi pour pique-niquer ensemble.</p>	
<b>17 juin 2006</b>	<p>Repas de quartier</p> <p>Rendez-vous à partir de 19 heures au niveau du numéro 54 de la rue Charlet.</p> <p>Pour les petits nouveaux qui ne connaîtraient pas la formule, on apporte son panier et sa bouteille, on met tout en commun et on partage.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pendant que vous prenez l'apéritif, nous vous proposerons une animation musicale dynamique.</li> <li>• Nous passerons ensuite au traditionnel festin, avec ambiance musicale.</li> </ul>	
<b>17 septembre 2006</b>	<p>Vide chambre, vide grenier organisé conjointement par l'Amicale des écoles de Pignoux et l'Association de quartier.</p> <p>Pour le moment, nous attendons les autorisations de la mairie ainsi que celle de la préfecture ; ensuite, nous vous communiquerons toutes les précisions utiles à la bonne marche de cette manifestation, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le prix des emplacements</li> <li>• Les modalités de réservations</li> </ul>	
<b>14 octobre 2006</b>	<p>Soirée "châtaignes" avec animation théâtrale : un spectacle que vous appréciez toujours avec gourmandise.</p>	

Suite du numéro précédent, contant l'histoire d'un habitant, qui, en août 1878 interpellait la municipalité à travers le journal local pour donner son avis sur des travaux entrepris...

### 4<sup>ème</sup> et avant-dernier épisode

#### ENQUÊTE SUR LES GRANDS TRAVAUX PROJÉTÉS À BOURGES

... C'est aussi de créer une voie d'intérieur qui en prendra de plus en plus l'aspect en se bordant de constructions dont les emplacements seront nombreux.

C'est enfin, au point de vue de la symétrie, d'éviter ce véritable contresens (qu'on nous pardonne le mot) de détruire la physionomie de l'entrée de ville.

La rue actuelle de Saint-Ambroix et la nouvelle se fondraient alors dans un angle assez ouvert pour que cette dernière ne parût pas faire concurrence à son aînée.

Si les idées que nous venons d'émettre sur la mise en communication de Saint-Ambroix avec les rue et place Saint-Bonnet ne sont pas jugées dignes d'être prises en considération, nous pensons que, dans tous les cas, il y aurait nécessité absolue de rectifier légèrement, à l'axe du pont Saint-Ambroix, le point de départ du boulevard.

Toujours afin de ne point porter atteinte à la prédominance que, suivant nous, l'entrée de ville doit conserver, il nous semblerait indispensable de côtoyer parallèlement quelque peu le cours Beauvoir, en contournant dans les jardins de M. Baraton, horticulteur, pour gagner ensuite, suivant les exigences géométriques, la place Saint-Bonnet.

La courbe que nous conseillerions de décrire aurait pour résultat d'éviter toute confusion, produirait un effet plus gracieux avec le débouché du boulevard Saint-Sulpice avec lequel il ferait, pour ainsi dire, corps, au lieu de s'en séparer brusquement, et enfin (chose qu'en bons financiers nous ne devons pas perdre de vue) serait de nature à atténuer singulièrement la grosse indemnité qu'on sera évidemment dans l'obligation d'allouer aux propriétaires du magnifique jardin dessiné à la Le Nôtre, brutalement coupé en deux par le projet, alors qu'il serait possible d'en ménager agréablement la vue au boulevard.

Les observations que nous présentons plus haut, à savoir : que rien ne nous oblige à desservir, à nos frais exclusifs les établissements militaires par de vastes boulevards directs, nous conduisent tout naturellement à réclamer la suppression du boulevard de Séraucourt à l'hôpital militaire, attendu qu'il ne peut servir que les intérêts de cet établissement. Il nous est bien permis, en effet, de douter qu'on bâtisse avec ardeur auprès d'un foyer de maladies ; c'est à l'administration de la guerre à établir cette voie à ses frais, chose qu'elle fera évidemment d'ici quelques années, si la nécessité s'en fait sentir pour elle.

Franchement, l'administration militaire aurait été consultée, qu'elle n'aurait pas indiqué, pour le service de ses intérêts exclusifs, d'autres voies à ouvrir que celles du projet municipal.

Enfin, pour montrer que nous sommes également soucieux des intérêts de nos contribuables ruraux, nous voudrions qu'une partie de l'emprunt fût destiné à créer et améliorer les chemins nécessaires à relier les sections rurales entre elles. Il y a sur ce point beaucoup à faire.

Ne voyons-nous pas, notamment, les communes de Saint-Germain et de Saint-Doulchard privées de communication directes par le mauvais état des sections de chemins dépendant de notre commune ?

Ne voyons-nous pas aussi les habitants de Gionne et de Givaudins sans communication entre eux, et ces derniers être obligés de faire un détour de quatre kilomètres au moins, à l'aller seulement, pour gagner Bourges ?

Je ne sais, Monsieur le Rédacteur, si je me suis expliqué clairement, vos lecteurs devront, dans tous les cas, voir dans mes réflexions non pas l'esprit de dénigrement et d'hostilité, mais un sincère intérêt que je porte à notre cité et aussi une préoccupation bien naturelle de la voir engagée dans une dépense de cinq millions qui, très vraisemblablement, sera dépassée de beaucoup.

Je ne suis point personnellement opposé à la dépense, présumant que nos administrateurs ont dû se rendre un compte exact de l'état de nos finances et de nos ressources budgétaires.

Je ne suis pas non plus de ceux qui ne trouvent de bonne administration que là où l'on amasse sou à sou, sans dépenser, pour ensuite faire parade d'une encaisse.

Mais, pour Dieu, ne tombons pas dans l'excès contraire : n'allons pas trop vite ; réfléchissons mûrement avant de démolir et d'édifier ; n'embrassons pas tout à la fois, et enfin avisons à une répartition aussi profitable qu'équitable dans les bienfaits dont on veut doter la ville.

... à suivre